



L'écritivallerie comme symptôme

Alain Legros

► To cite this version:

Alain Legros. L'écritivallerie comme symptôme : Version 1 préparatoire, antérieure aux actes du colloque édités par les Classiques Garnier (version 2) : LEGROS (Alain), “ L'écritivallerie comme symptôme ”, Éthique, politique, religions, n° 19, 2021 – 2, p. 79-93. Montaigne. De la maladie du corps à la maladie du temps (Bâle, juin 2019), Dominique Brancher, Jun 2019, Bâle, Suisse. pp.79-93. halshs-04531779

HAL Id: halshs-04531779

<https://shs.hal.science/halshs-04531779>

Submitted on 4 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'escrivailerie comme symptôme

L'un des foyers autour desquels tournent et retournent, me semble-t-il, les *Essais*, est la question de l'écriture, l'écriture comme questions, au pluriel. Pourquoi écrire ? Pour qui écrire ? Où et quand écrire ? Comment écrire ? — Tout au long de son « registre de durée », donc sur vingt ans, l'auteur a été hanté par l'une ou l'autre de ces questions, auxquelles il n'a jamais apporté de réponse définitive. Je précise que je distingue ici l'acte d'écrire et l'acte de publier et que je m'appuie en grande partie sur ce que Montaigne en dit. S'il y a place, peut-être, pour une critique du soupçon, elle doit suivre, je pense, une première réception ou écoute bienveillante qui accorde au texte sa confiance sans chercher d'entrée de jeu une « finesse » qui pourrait s'avérer « trop fine » au jugement même de l'auteur.

Pourquoi donc écrire ? Au début du moins, dans les années 70, pour « mettre en rôle » d'extravagantes « fantaisies ». « En rôle », c'est-à-dire en liste ou, en restituant la matérialité étymologique de ce mot, en *rotuli*, en « rouleaux » plutôt qu'en chapitres. Par la suite, les choses se compliquent et dans les années 80, une fois les rouleaux imaginaires transformés en codex, en livre publié, la nouvelle question serait plutôt : pourquoi continuer à écrire ? Question à renouveler d'ailleurs après chaque publication.

Pour qui écrire ? Pour la « moyenne région », dit Montaigne en 1582, donc pour un lectorat ni trop savant ni trop ignorant, et malgré tout assez instruit pour n'avoir pas besoin qu'on lui traduise le latin ou l'italien des citations, seulement le grec et par exception le gascon. Avec cette élite relative de gens suffisamment lettrés (comme les psychologues parlent de mère suffisamment bonne), il sera possible, par le biais du livre imprimé, d'entrer en dialogue, débat ou « conférence », avec une élite morale et pour ainsi dire thélémitique d'« âmes réglées et fortes d'elles-mêmes ». Mais précisément, dans ce cas, poursuit l'auteur, « c'est à demi temps perdu d'aspirer et de s'efforcer à lui plaire. » Montaigne se pose souvent la question de l'utilité de son livre pour autrui, même s'il n'en doute jamais pour lui-même. De mouture en mouture, tout est mobile dans les *Essais*, y compris le lectorat escompté. Selon les différentes strates du texte, une même page vise parfois différents types de lecteurs qu'il faut savoir identifier et

distinguer, qu'on soit lecteur ou bien auteur : « et puis pour qui écrivez-vous ? ».

Où et quand écrire ? « Non ailleurs que chez moi », assure l'auteur à la fin de ses *Essais* de 1580, et seulement, dit-il, quand une « lâche oisiveté me presse », ce qui pourrait s'entendre ainsi : quand je n'ai rien d'autre à faire, que le désœuvrement me pèse et que je m'ennuie « grave », ou mortellement. Tous les retraités connaissent de ces moments qui les amènent souvent à prendre la plume ou l'ordinateur pour dissiper rapidement et efficacement ce malaise, ne serait-ce qu'en racontant leur vie et celle de leur famille, ou en prodiguant leurs sages conseils à leurs contemporains. Surtout quand d'autres ont osé le faire avant eux et les y encouragent : « j'ai, dit Montaigne, « mille volumes de livres autour de moi en ce lieu où j'écris », désignant par là très précisément sa « librairie » comme ouvroir circonscrit de sa potentielle « littérature », même si ce mot est quelque peu anachronique.

Comment écrire ? En quelque sorte « la plume au vent », selon que les idées ou images se présentent (c'est le sens premier de « fantaisies », idées-images, images-idées, consubstantiellement). Ou bien, si l'on préfère cette autre expression bien connue, « à sauts et à gambades », à la manière, « bigarrée » et « poétique » d'un Plutarque, et sans recourir à un « sergent de bande » pour « ranger [l]es pièces ». Tel serait du moins, selon Montaigne, l'idéal de cette écriture d'essai qu'il tente ou qu'il mime. Ce qui importe pour lui, tout compte fait, c'est peut-être moins d'être lu par autrui que de se relire lui-même et mieux voir ainsi le « train de [s]es mutations », comme lorsqu'il relit telle ou telle note synthétique de lecture pour savoir quel jugement il a porté sur tel ou tel livre au moment où il l'a lu. Le livre comme rétroviseur. Il s'agit toujours et encore de se « connaître soi-même », comme Socrate, mais en usant de deux moyens étrangers au sage athénien : l'écriture et l'imprimerie. Cette dernière innovation technologique renouvelait assurément les conditions de l'enquête.

L'auteur souligne maintes fois la singularité de cette quête de singularité qui prend « Michel de Montaigne » pour objet, Michel de Montaigne « ondoyant », « divers », contradictoire, mais parfois aussi, sur telle ou telle opinion ou croyance, permanent, stable, inchangé, sur vingt ans, on ne le dit pas assez. Opinion toujours de passage, mais parfois de longue durée : « il m'a toujours semblé que... ». Comme pour beaucoup d'écrivains, on pourrait mettre ce désir d'écrire de soi sur le compte de la mélancolie ou, si l'on veut, de la névrose. Ce

serait parler, d'ailleurs sans grand profit, en médecin de l'âme, mais la question qui m'intéresse aujourd'hui, dans le cadre de notre colloque, touche à la société tout entière, dont Montaigne se fait lui-même le médecin, médecin social ou sociétal, du moins pour la France de son temps. Cette question bien connue et qui ne cesse de m'occuper, je crois qu'elle pourrait être posée aussi pour notre temps, presque dans les mêmes termes, et tant pis si l'on juge « décliniste » une telle proposition : « l'escrivailerie semble estre quelque symptome d'un siecle desbordé : quand ecrivismes nous tant, que depuis que nous sommes en trouble : quand les Romains tant, que lors de leur ruyne. »

Nous sommes au début du long chapitre « De la vanité » (III, 9), où ce propos sur la vanité d'écrire trouve justement sa place. Dans l'édition de 1588, il s'agit d'une seule et même phrase, allant d'un point à un point, sans les deux majuscules de scansion qu'on va trouver peu après sur l'Exemplaire de Bordeaux ni les deux points d'interrogation que va introduire l'édition posthume. Le mot « symptome » y est écrit avec un i, les deux adverbes interrogatifs sont précédés de deux-points. Si le premier signale une explication, ou plutôt un argument justifiant la proposition précédente, le second ne sert qu'à séparer les deux membres d'une même question, symétriquement disposés pour esquisser un parallèle possible entre deux époques : quand écrivîmes-nous tant ? quand les Romains écrivirent-ils tant ? Invitation à se servir d'un passé connu pour tenter de comprendre un présent incertain, voire pour prédire que le « trouble » actuel des antagonismes civils et religieux finira par ruiner la société tout entière.

En recourant à l'analogie, le lecteur du XVI^e siècle est ainsi invité à chercher dans l'histoire de quoi répondre à ses questions. Quand certains aujourd'hui perçoivent dans nos sociétés également troublées, quoi que différemment, quelque ressemblance inquiétante avec la situation et les mouvements d'opinion des années 30, particulièrement en Europe, ils ne procèdent pas autrement. Dans le cas de Montaigne ici, il convient de partir du constat supposé d'une coïncidence entre la prolifération de textes écrits et ce que, selon un *topos* déjà bien répandu dès l'Antiquité, on a appelé le déclin, la décadence, la chute, ou comme ici la « ruine » de Rome, mot conforme au titre du recueil de poèmes publié par Du Bellay en 1558 : *Le premier livre des antiquitez de Rome contenant une generale description de sa grandeur, et comme une deploration de sa ruine*. La « ruine », c'est étymologiquement ce qui coule et qui croule, un solide qui se désagrège ou qui se liquéfie. Comme les éruptions volcaniques qu'observait Pline l'Ancien,

cela ne se produit jamais sans signes avant-coureurs qu'il s'agit d'observer.

La France n'est pas encore ruinée, mais il y a déjà longtemps qu'elle est troublée., Plus inquiétant que la « crise », le « trouble », chez Amyot, implique une agitation désordonnée, un égarement qui confine à la démence, mais il évoque aussi l'eau trouble où certains sont habiles à pêcher. Les « troubles », au pluriel, sont une sorte d'euphémisme par lequel Montaigne et ses contemporains désignent les huit guerres civiles qui ont ensanglanté le royaume de France de 1562 à 1598, soit six ans après la mort de Montaigne. On le sait, on l'a dit maintes fois, mais il faut toujours le répéter avec Thierry et Emiliano : les *Essais* ont été, d'un bout à l'autre, pensés et écrits sur fond de guerres de religion, qui n'était pas qu'un fond d'écran. Il faudrait ici la double compétence d'un spécialiste de l'Antiquité tardive et d'un spécialiste d'histoire du livre pour accréditer les deux assertions implicites mises ici en relation sur la quantité d'écrits mis en circulation durant ces deux périodes. Je ne suis ni l'un ni l'autre. Tout ce que je peux faire, c'est m'attacher aux mots mêmes de la déclaration de Montaigne.

À commencer par l'image, elle aussi liquide, du « siècle débordé ». Le siècle comme cours d'eau, fleuve ou rivière, selon une métaphore usée qui voit le temps comme écoulement et qui trouve sa meilleure formule et son *aura* philosophique dans le *panta rhei* attribué à Héraclite. Tout près de chez Montaigne, la Lidoire coule et souvent déborde. C'est aussi le cas, un peu plus loin, de la Dordogne. Ces fréquentes inondations, le gentilhomme les connaît bien. Il doit en tenir compte quand il se rend à cheval à Bordeaux et qu'il lui faut faire le détour par la Garonne, au sud, au lieu de passer par Libourne. Voici ce qu'il dit à ce propos dans une lettre au maréchal de Matignon, avec qui il a pris rendez-vous un jour de février 1585 : « ne pouvant faire à cet'heure à cause des eaus desbordees par tout ce chemin d'ici à Bourdeaus en une journee je m'en irai coucher à Faubrenet pres du port du Tourne pour vous trancher chemin si vous partes cepandant et me pourrai randre mardi matin à Podensac pour y entendre ce qu'il vous plaira me comander Si par ce porteur vous ne me changes d'assignation je vous irai trouver mardi à Bourdeaus sans passer l'eau qu'à la Bastide. »

Quand Montaigne parle de « siècle », il envisage une durée assez longue de plusieurs décennies, mais aussi une situation politique et morale à laquelle la même image de crue s'applique dans les *Essais* (III, 9) : « en mon voisinage, nous

sommes tantost par la longue licence de ces guerres civiles, envieillis en une forme d'estat si desbordee, / *Quippe ubi fas versum atque nefas*: [Où le juste et l'injuste sont intervertis. Virgile] / qu'à la verité, c'est merveille qu'elle se puisse maintenir. » Étonnement de celui qui voit l'ordre politique tenir bon malgré tout, comme dans la nature les rivières finissent par maintenir en gros leur cours après avoir franchi, voire modifié leurs rives et dévasté les terres alentour : « Quand je considère l'impression que ma rivière de Dordogne fait de mon temps, vers la rive droite de sa descente, et qu'en vingt ans elle a tant gagné, et dérobé le fondement à plusieurs bâtiments, je vois bien que c'est une agitation extraordinaire : car si elle fût toujours allée à ce train, ou dût aller à l'avenir, la figure du monde serait renversée : Mais il leur prend des changements : Tantôt elles s'épandent d'un côté, tantôt d'un autre, tantôt elles se contiennent. » Cette évocation est, comme on sait, au début des « Cannibales », dont la fin du chapitre (I, 31/30) prévoit d'ailleurs la « ruine », que le « commerce » avec les Européens a déjà commencée.

C'est encore d'eau, de ruine et de trouble qu'il s'agit dans cette vision tragique du désagrègement possible de la royauté en France (I, 22/21) : « Ceux qui donnent le branle à un état, sont volontiers les premiers absorbés en sa ruine. Le fruit du trouble ne demeure guère à celui qui l'a ému ; il bat et brouille l'eau pour d'autres pêcheurs. La liaison et texture de cette monarchie et ce grand bâtiment, ayant été démis et dissous, notamment sur ses vieux ans par elle, donne tant qu'on veut d'ouverture et d'entrée à pareilles injures [dégradations] ». L'eau pénètre et disloque, élargissant à chaque assaut la brèche. Un pas de plus, et c'est l'apocalypse (III, 9) : « tournons les yeux partout, tout croule autour de nous : En tous les grands états, soit de Chrétienté, soit d'ailleurs, que nous connaissons, regardez-y, vous y trouverez une évidente menace de changement et de ruine : Les astrologues ont beau jeu, à nous avertir, comme ils font, de grandes altérations, et mutations prochaines : leurs divinations sont présentes et palpables, il ne faut pas aller au ciel pour cela. » Chacun en somme peut détecter dans son environnement les indices annonciateurs d'une catastrophe planétaire, qui dépasse les frontières du royaume et même celles des pays chrétiens.

Pour imaginer l'avenir, celui qui a écrit tout un chapitre contre les « prognostications » s'en tient, lui, à une médecine exempte d'astrologie : l'écrivainerie, dit-il, est un « symptôme ». En grec, *symptomata*, au pluriel, ce sont les choses qui tombent en même temps (*sympiptô*, jeter ensemble, comme

des dés), qui coïncident, par exemple un teint pâle, des tremblements, des convulsions, des douleurs localisées, une fièvre, concours de signes ou syndrome d'une maladie à détecter... Ce qui est vrai du corps individuel le serait donc aussi du corps social, son analogue, dont Montaigne craint l'écartèlement ou le démembrement : « ceci aussi me pèse, que le plus voisin mal, qui nous menace, ce n'est pas altération en la masse, entière et solide, mais sa dissipation et divulsion », autrement dit, en langage médical, arrachement des membres, déchirement des tissus. L'hyper-production de textes signifierait donc l'imminence d'un tel supplice ou cataclysme collectif.

L'usage du mot « symptôme » pour désigner le « signe » d'une maladie est passé du grec au latin tardif (V^e siècle), puis du latin tardif au moyen français à l'extrême fin du XV^e siècle, sous la forme simplifiée « sinthome ». Pour s'en tenir à deux médecins contemporains que Montaigne a pu lire, on trouve le mot grec au chapitre IV du *De peste* de Laurent Joubert (1567, p. 22) et son équivalent français dans la traduction de 1581 en même lieu, à propos des signes communs aux Morbilles (ou rougeoles) et aux Varioles. Le chapitre s'intitule « Des signes de la peste future et présente ». Le mot latin est *indicia* : ce sont pour l'auteur des signes avant-coureurs de la peste plus que des symptômes à proprement parler : avortements fréquents de femmes, abandon de leurs nids par les oiseaux, poissons nauséabonds, chiens enragés, fruits insipides, vins troubles, prolifération de champignons, grouillement au sol de « puces, punaises, mouches, araignes, langoustes [sauterelles], papillons, crapaux, laisards, serpents ». Je note que c'est aussi de proliférations et de quantités excessives que nous entretenait Montaigne.

Joubert a séparé le chapitre « Des causes » de celui « Des symptômes », suivant en cela Jean Fernel qui, dans sa *Pathologia* (au livre VII de son *Universa medicina*), consacrait un premier livre aux maladies et à leurs causes, et le suivant aux symptômes et aux signes (en latin « De symptomatis atque signis »). Fernel appelle « symptôme » ce qui se signale à nos sens, en quelque lieu du corps que ce soit, comme une affection ou anomalie *praeter naturam*, outrepassant la nature, et non *contra naturam*, contraire à la nature, à la façon des prodiges. Tout symptôme est signe, mais tout signe n'est pas symptôme. Il revient au médecin, par une observation précise de phénomènes déterminés et l'application par analogie à ces phénomènes de déductions tirées d'autres phénomènes étudiés, d'effectuer le diagnostic, autrement dit de faire de tel signe un symptôme qui, associé à d'autres, permette un diagnostic, puis une prescription thérapeutique

appropriée. Parmi les trois types de symptômes qu'il distingue, « lésions », « excréments viciés » et « simple affection du corps », le second intéresse d'autant plus notre propos que Montaigne parle de ses écrits comme d'« excréments d'un vieil esprit », en donnant au mot un sens globalement médical. Fernel distingue de nouveau trois façons dont ces « excréments » se trouvent viciés : dans la substance même (par exemple lors de la production de calculs), dans la qualité (odeur, aspect, goût, toucher...), et dans la quantité. Précisons ce dernier point en traduisant Fernel : « Le vice de quantité, c'est quand les symptômes, au lieu de s'en tenir à une mesure naturellement juste, coulent trop abondamment ou trop parcimonieusement ». Le verbe latin est « profluunt ». Même image de flux que chez Montaigne, et même préoccupation de la quantité. Quant à soigner et peut-être guérir, l'auteur des *Essais* ne va pas jusque là. Face à la société de son temps, il est plus lanceur d'alerte que médecin.

Dans les *Essais* on trouve six occurrences du mot « symptôme », au singulier et au pluriel, tous au Livre III, pour moitié dans le texte de 1588 et pour moitié dans le texte postérieur d'EB ou de 1595. Au chapitre 5, le mot désigne toutes sortes de méfaits sociaux dus à la « maladie amoureuse » et à la jalousie. Au chapitre 9, une seconde occurrence joint encore étroitement le vocabulaire médical et la considération de l'état social, entièrement remis à la grâce divine : « Qui sait, si Dieu voudra qu'il en advienne, comme des corps qui se purgent, et remettent en meilleur état, par longues et grièves maladies : lesquelles leur rendent une santé plus entière et plus nette, que celle qu'elles leur avaient ôtée(e) ? Ce qui me pèse le plus, c'est qu'à compter les symptômes de notre mal, j'en vois autant de naturels, et de ceux que le ciel nous envoie, et proprement siens, que de ceux que notre dérèglement, et l'imprudence humaine y confèrent. Il semble que les astres mêmes ordonnent, que nous avons assez duré, et outre les termes ordinaires. » Qui ? Nous les Français, ou les hommes en général ? Comme tous les médecins de son temps, Montaigne n'exclut pas l'intervention divine comme cause ou comme remède.

Au chapitre 12 perce une curiosité que d'aucuns pourraient juger malsaine : « Comme je ne lis guère ès histoires, ces confusions, des autres états, sans regret de ne les avoir pu mieux considérer présent. Ainsi fait ma curiosité, que je m'agrée aucunement, de voir de mes yeux, ce notable spectacle de notre mort publique, ses symptômes et sa forme. Et puisque je ne la saurais retarder, suis content d'être destiné à y assister, et m'en instruire. » Rien de moins médical, de

moins thérapeutique que ce consentement souriant et fataliste à la maladie générale. La lucidité comme jouissance, plutôt que le déni, quand on n'a plus aucun recours.

On trouve enfin au dernier chapitre deux occurrences de « symptôme ». La première signale, quoi qu'on en ait, l'entrée dans la vieillesse : « La goutte, la gravelle, l'indigestion, sont symptômes des longues années ; comme des longs voyages, la chaleur, les pluies, et les vents. » La vie comme voyage, avec tous les effets secondaires ou accidents collatéraux qui s'y attachent... La seconde fait retour à l'écrit comme « gardoire » de symptômes déjà rencontrés, *memorandum* utile pour les moments où la souffrance s'annonce et où l'on peut au moins dissiper l'anxiété que crée le sentiment de cette imminence : « A faute de mémoire naturelle, j'en forge de papier. Et comme quelque nouveau symptôme survient à mon mal, je l'écris : d'où il advient, qu'à cette heure, étant quasi passé par toute sorte d'exemples : si quelque étonnement me menace : feuilletant ces petits brevets décousus, comme des feuilles Sibyllines, je ne faux plus de trouver où me consoler, de quelque pronostic favorable, en mon expérience passée ». En d'autres termes, j'ai déjà connu les mêmes symptômes, donc la même maladie, et je n'en suis pas mort. Mon mal, donc passera, comme les précédents. Sans doute l'insistance du « Journal de voyage » à consigner des faits regardant la santé doit-elle beaucoup à une telle pratique d'autodiagnostic.

Pour revenir au diagnostic social, il me reste un mot à étudier, gardé pour la bonne bouche : « escrivaillerie ». Je crois qu'il s'agit d'un néologisme, un mot forgé tout exprès par Montaigne pour faire de l'excès d'écriture un symptôme. Fortement dépréciatif, le suffixe est le même que dans « criailleries » au pluriel, qu'elles soient d'une femme jalouse, d'un maître de maison qui perd ainsi toute autorité ou d'un maître d'école qui prend ses élèves pour des oies à gaver de force... En tout cas, c'est un hapax dans les *Essais*. Dans sa longue préface de 1595, Marie de Gournay use de son dérivé « escrivailleurs », mot par lequel elle entend clairement, au pluriel, tous ceux qui s'adonnent aux pamphlets grossiers, aux petits écrits satiriques et injurieux dont Montaigne et elle-même ont pu faire l'objet. Elles les appelle avec mépris « chétifs brouillons », « petits faiseurs d'invectives et de pasquils », autrement dit d'épigrammes courtes et vulgaires.

Ce n'est pas exactement ce que Montaigne entend par « escrivaillerie ». Par ce mot, il semble bien qu'il vise des magistrats de haut vol, Michel de l'Hospital

peut-être, l'ancien chancelier, ou bien, selon une note de Florimont de Raemond en même lieu, Jacques Benoît de Lagebaston, l'ancien premier président du Parlement de Bordeaux : « Je vis [...] il y a quelques années, qu'un personnage, de qui j'ai la mémoire en recommandation singulière, au milieu de nos grands maux, qu'il n'y avait ni loi, ni justice, ni magistrat, qui fît son office : non plus qu'à cette heure : alla publier je ne sais quelles chétives réformes, sur les habillements, la cuisine et la chicane. Ce sont amusoires de quoi on paît un peuple malmené, pour dire qu'on ne l'a pas du tout mis en oubli. Ces autres font de même, qui s'arrêtent à défendre à toute instance, des formes de parler, les danses, et les jeux, à un peuple abandonné à toute sorte de vices exécrationnels. Il n'est pas temps de se laver et dégraisser, quand on est atteint d'une bonne fièvre. » La métaphore médicale est filée jusque dans cette page qui suit notre citation de référence. La préoccupation demeure, non pas individuelle, mais collective. Sont considérées ensemble deux périodes cette fois rapprochées, qu'unit une même impuissance des hauts responsables à guérir une société malade. Aussi se contentent-ils de prescrire de tout petites réformes, pour ne pas avoir l'air de ne rien faire du tout. Mais Montaigne ferait-il mieux, qui voit bien les symptômes, mais non vraiment les causes ?

Ce qui m'apparaît, c'est du moins qu'il s'applique à lui-même cette réprobation, incapable qu'il est et qu'il se sait, à titre personnel, d'endiguer le flux de ses *Essais* : « quand serai-je à bout de représenter une continuelle agitation et mutation de mes pensées, en quelque matière qu'elles tombent ? » Il suffit d'examiner l'Exemplaire de Bordeaux pour voir de quoi il parle. Il va jusqu'à faire de lui-même le cas particulier d'un malaise général : « il y devrait avoir quelque coercition des lois, contre les écrivains ineptes et inutiles, comme il y a contre les vagabonds et fainéants : On bannirait des mains de notre peuple, et moi, et cent autres. Ce n'est pas moquerie. » Là vient se loger la citation de référence. Je dis malaise, mais c'est maladie, épidémie, peste qu'il faudrait dire. Comme toujours quand il ne veut pas qu'on se méprenne et qu'on pense qu'il se joue quand il parle « à certes », l'auteur barre d'avance toute interprétation déviante : « ce n'est pas moquerie », dit-il, comme il dit ailleurs, dans le chapitre « Du repentir », que son « refrain » de soumission au magistère ecclésial n'est pas « refrain de cérémonie ».

La question de l'« écrivainerie » comme possible symptôme est grave pour pour celui qui juge que les auteurs sont bien rares et que la production textuelle de son

temps fourmille de commentaires : « tout fourmille de commentaires, d'auteur il en est grand cherté ». Suis-je, moi Montaigne, un auteur digne de ce nom ? Ou bien n'ai-je jamais été qu'un « écrivailleuré, un maniaque de l'écriture, pire, le symptôme parmi tant d'autres d'une société malade ? Autre question, corrolaire et plus générale : peut-on faire quelque chose de bien dans un siècle déjà atteint de pestilence ou menacé d'inévitable dislocation ? Dans un de ses poèmes latins, La Boétie avouait son désir d'aller en Amérique pour trouver du nouveau...

Sans pronostiquer notre propre ruine, comme beaucoup n'hésitent pas à le faire, il me semble que la question vaut aussi pour nous. Je la repose donc pour finir et la prolonge, incapable, comme Montaigne d'y répondre : quand écrivîmes-nous tant, quand publiâmes-nous tant, quand débattîmes-nous tant, quand colloquâmes-nous tant... que depuis que nous sommes économiquement, socialement, moralement, politiquement et mondialement troublés ? Si symptôme il y a, de quoi est-il le signe et comment s'en débarrasser sans glisser dans un autre ? Qui d'entre nous, nouveau Rimbaud, saura un jour s'arrêter d'écrire et de commenter ? Prophétique parce qu'observateur, Montaigne savait bien que, si nous le lisions, nous écrivions à notre tour d'« infinis essais ». Par contagion, sans doute.